



Syndicat Local **FO Justice** MA MENDE

ÉQUITÉ ?

FO Justice MA MENDE va débiter en rappelant la définition de ÉQUITÉ : Qualité consistant à attribuer à chacun ce qui lui est dû par référence au principe de la justice naturelle et impartiale.

FO Justice MA MENDE ne peut que constater que notre Chef d'Établissement n'est pas doté de cette qualité.

En effet, après la mise en place totalement injuste et déséquilibré du planning des agents, voici qu'il décide comme un seul homme que les agents en 6 heures effectueront l'intégralité des postes parloirs du samedi. Pour faire simple, 6 agents se partageront les 52 samedis de l'année pendant que les 18 autres ne seront pas impactés.

Si l' ÉQUITÉ ne fait pas partie du vocabulaire de notre Chef d'Établissement, pour **FO Justice MA MENDE** c'est un principe de base.

FO Justice MA MENDE invite le Chef d'Établissement dès à présent et en connaissance de ce qu'est la définition de l' ÉQUITÉ à réparer cette INJUSTICE sans délai afin que chacun puisse s'associer à l'effort commun.

Le bureau FO JUSTICE MA MENDE
Le 06.12.2024

